

L'ONU appelle à introduire le bonheur comme indicateur économique

Communiqué de l'ONU, 19 juillet 2011

mercredi 20 juillet 2011

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, sans vote, mardi une résolution sur le bonheur comme une approche globale du développement afin de saluer le Bhoutan, ardent défenseur du « Bonheur national brut (BNB) », et d'organiser, à sa prochaine session, une table ronde sur le sujet.

Dans sa résolution, l'Assemblée invite les États Membres « à élaborer de nouvelles mesures qui tiennent mieux compte de l'importance de la recherche du bonheur et du bien-être afin d'orienter leurs politiques de développement ».

L'organe invite les États « qui ont élaboré de nouveaux indicateurs ou adopté d'autres initiatives à en faire part au Secrétaire général afin de contribuer aux activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du développement, y compris à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ».

« Consciente que des modes de production et de consommation non viables peuvent freiner le développement durable et reconnaissant la nécessité d'adopter une approche de la croissance économique plus large, plus équitable et plus équilibrée », l'Assemblée se félicite, dans sa résolution sur « Le bonheur », de l'offre du Bhoutan d'organiser une table ronde sur cette question.

Coauteur de la résolution, le Bhoutan a adopté en 1972, l'indice du « Bonheur national brut (BNB) », une définition du niveau de vie qu'il croit plus holistique que le Produit national brut (PNB). L'indice repose sur les quatre principes fondamentaux auxquels le Bhoutan attache une part égale à savoir la croissance et le développement économiques ; la conservation et la promotion de la culture ; la sauvegarde de l'environnement et l'utilisation durable des ressources ; et la bonne gouvernance responsable.

Quatre conférences internationales se sont déjà tenues sur le BNB entre 2004 et 2008, au Bhoutan, en Nouvelle-Écosse, en Thaïlande et une nouvelle fois, au Bhoutan.

- Lire la résolution de l'ONU : [>>>>](#)